



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Mardi 16 avril 2013

Le retour des Cigognes noires en France suivi par satellite

L'Office national des forêts et la LPO se mobilisent chaque année grâce à un réseau de correspondants et au suivi satellite pour mieux connaître et protéger la cigogne noire. Cousine » de la cigogne blanche, elle se distingue par sa rareté (30-60 couples nicheurs en France), son manteau noir et ses mœurs plus discrètes.

Le 5 février au matin, la première cigogne noire de retour d'Afrique est identifiée en Lot-et-Garonne. Depuis, les observations se multiplient et les acteurs de terrain, forestiers et naturalistes, constatent actuellement l'installation des adultes sur les nids déjà connus au cœur des forêts.

La cigogne noire est une espèce migratrice qui revient nicher en Europe après son hivernage en Afrique Sahélienne. Mais l'espèce reste encore à ce jour très méconnue. Pour améliorer les connaissances, un programme interrégional d'étude et de protection mené en Bourgogne et en Champagne-Ardenne a été mis en place en 2010. Dans ce cadre, quatre oiseaux sont suivis par satellite.

En effet, un petit émetteur à énergie solaire, placé dans le plumage de l'animal, recueille une position toutes les heures, (que l'oiseau soit en vol ou posé), les déplacements de quatre Cigognes noires (« Maghama », « Blanche », « Thibaut » et « Lingonne ») sont désormais étudiés au plus près.

Cette technologie de pointe permet d'établir l'itinéraire de descente vers l'Afrique, les zones fréquentées en hiver, l'itinéraire de remontée et les déplacements à l'intérieur du territoire fréquenté en période de reproduction. Trois semaines sont nécessaires à ces grands migrateurs pour parcourir les 4 000 kilomètres entre l'Afrique et la France.

Les quatre oiseaux ont ainsi pu être « traqués » depuis leur départ de France en septembre 2012. L'un d'entre eux, Lingonne, un oiseau immature, peut d'ailleurs encore être suivi sur le site dédié (<http://www.cigogne-noire.fr/>) durant les prochaines semaines car il vient d'entamer sa migration de retour vers l'Europe.

En plus de leur trajet, le suivi satellitaire permet également de mettre en évidence les dangers encourus sur leur parcours. Par exemple, un oiseau suivi depuis la Nièvre est mort en 2011 en Espagne, victime d'une collision avec un véhicule. De même, récemment, « Maghama » suivie depuis la Haute-Marne a été électrocutée en Castille. C'est grâce aux dernières positions de l'oiseau en mouvement que le corps de la cigogne a pu être retrouvé et que les causes de la mortalité ont pu être identifiées.

La cigogne noire illustre parfaitement la nécessaire solidarité écologique Nord-Sud afin de protéger au mieux cette espèce dont le statut de conservation est jugé défavorable en Europe et en France. Dans cet esprit, une inquiétude demeure sur l'évolution de l'espèce face aux différentes pressions humaines (agriculture, démographie...) et à la capacité d'accueil des zones d'hivernage en Afrique de l'Ouest.

Il est donc impératif de poursuivre les efforts de conservation de cette espèce entamée depuis une vingtaine d'années en France mais aussi de développer la coopération internationale entre l'Europe et l'Afrique.

Contacts :

ONF : Paul BROSSAULT - 06 28 68 00 89 - paul.brossault@onf.fr

LPO : Nicolas GENDRE - 06 86 77 22 06 - nicolas.gendre@lpo.fr

Informations complémentaires

C'est la technologie satellitaire française Argos, basée à Toulouse, combinée avec des émetteurs américains qui permet de recueillir l'ensemble de ces informations. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Strasbourg est partenaire technique de ce suivi scientifique et analyse les données.

En dehors de la période de reproduction, les oiseaux balisés peuvent être ainsi suivis sur le site internet commun ONF-LPO dédié à cette adresse : <http://www.cigogne-noire.fr/>.

Les positions des oiseaux cantonnés sur leur territoire de nidification ne sont pas communiquées pour préserver la tranquillité de cette espèce farouche et rare.

Fiche d'identité

Nicheuse en France, depuis 1973, la population est estimée aujourd'hui entre 30 et 60 couples (30 couples nicheurs en 2011) et considérée comme vulnérable. Cette espèce est présente principalement dans le quart Nord-Est de notre pays, où le département des Ardennes, qui est le bastion de l'espèce, accueille à lui seul au moins une dizaine de couples. Quelques couples se reproduisent aussi dans le Centre-Ouest de la France ; la Creuse étant la limite sud de nidification connue à ce jour.

La Cigogne noire construit son nid de branchages dans les gros arbres, le plus souvent un chêne, au coeur des massifs forestiers. Elle se nourrit dans les zones humides, petits ruisseaux, prairies où elle prélève des petits poissons, insectes, batraciens. Farouche, elle s'enfuit à l'approche de l'homme.

C'est un migrateur qui rejoint à partir de mi-septembre ses quartiers d'hiver dans les zones humides d'Afrique de l'ouest en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso...

Elle est apparue comme espèce nicheuse en France avec la découverte du premier nid en Anjou dans le début des années 70. Depuis, l'espèce s'installe progressivement mais timidement dans notre pays.

Au niveau national, l'espèce est protégée et classée comme espèce vulnérable à cause du faible effectif des nicheurs.

Le programme interrégional d'étude et protection

En 2010, à la demande des deux régions Bourgogne et Champagne-Ardenne un programme de trois ans est lancé. Constitué de trois axes : scientifique, communication, protection. Il associe les ornithologues de terrain et les financeurs.

L'Office national des forêts et la Ligue pour la protection des oiseaux ont organisé en septembre 2012 le 6^{ème} Colloque international Cigogne noire où 120 spécialistes de 15 pays différents et de 3 continents se sont rencontrés.

Cet événement a été l'aboutissement du programme interrégional et a permis aussi la restitution des actions menées sur les deux régions.

Des outils à la disposition pour mieux connaître la cigogne noire

à disposition du grand public des outils afin de mieux connaître la Cigogne noire :

- un site internet commun ONF-LPO, lancé depuis mai 2012 et dédié spécifiquement à cette espèce : <http://www.cigogne-noire.fr/>
- une exposition itinérante composée de 12 panneaux, mise à disposition gracieusement (frais de transport à la charge du demandeur). Renseignements & réservation : contact@cigogne-noire.fr

Partenaires :

